

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 27 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHOU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Monsieur Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Monsieur Richard HAAS)

Madame Kristell LE MAUFF

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-30 **ACHAT DE KILOMETRE LORS DU PASSAGE DE LA REDADEG SUR LANGUEUX**

Rapporteur : Monsieur Eric TOULGOAT, Adjoint à la Vie Associative, Sportive et Culturelle

La Redadeg est une course festive et populaire qui traverse la Bretagne (340 communes), de jour comme de nuit pour symboliser la transmission de la langue bretonne à travers les générations et les territoires.

Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus aux porteurs du bâton-témoin et le bénéficiaire est redistribué au financement de ces projets. Elles peuvent concerner l'enseignement, les loisirs, les médias, le sport ou la culture mais favorisent toujours la pratique du breton dans la vie sociale et familiale.

En raison des conditions sanitaires 2020 liées à la Covid-19, la 7^{ème} édition a été reportée en 2021 et aura lieu du 21 au 29 mai, de Carhaix à Guingamp.

Hors les porteurs de témoin, la course est gratuite, libre et ouverte à tous (famille, amis ou collègues...) déguisés, en musique, à pieds ou en rollers, en poussettes ou à vélo... et peut bénéficier de l'animation ou des festivités locales organisées selon le lieu et l'heure du passage de la course. L'essentiel est de participer, d'être vus, de s'amuser et c'est aussi l'occasion d'entendre, de faire entendre et d'utiliser le breton.

Le coût d'achat d'un kilomètre pour une commune de plus de 3 000 habitants est de 350 €. Le parcours proposé pour notre commune est le suivant :

- Rue des Hauts Chemins
- Rue de Rennes
- Rue Saint-Pern
- Rue de Faligot

- Rue Paul Verlaine
- Rue du Vau Hervé
- Rue de la grève des courses

En conséquence, **je vous propose :**

- d'acheter 1 kilomètre (le n°1854, rue de Rennes) pour 350 €,
- et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.